

REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 01 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le premier septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean Louis PETIT, Maire.

Présents : M. Jean Louis PETIT, M. Gérard BERLAND, Mme Lourdès DA COSTA, M. Eric MARECHAL, M. Hervé BERNIGAUD, Mme Marie-Agnès CHAUVOT, Mme Catherine TILLIER, Mme Delphine GODARD, M. Frédéric PRIEST

Excusés : M. Christian DAUVERGNE, M. Jérémy DOUHARD, Mme Florence BERLAND, Mme Marie-Christine DURY, M. Patrice TARLET

Secrétaire de séance : M. Hervé BERNIGAUD

Approbation du compte rendu de la réunion du 05/07/2023

Approuvé à l'unanimité des présents.

Création d'un poste d'Adjoint Technique Territorial

028/2023

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal :

Conformément à l'article L.313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique.

Considérant la nécessité de créer un emploi d'Adjoint Technique Territorial, en raison du départ de l'Adjoint Technique de 2^{ème} Classe au 1^{er} août 2023.

Le Maire propose :

- **La création d'un emploi d'Adjoint Technique Territorial**, titulaire, permanent à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires à compter du 1^{er} août 2023.

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1^{er} août 2023.

Filière : **TECHNIQUE**

Cadre d'emploi : Agent technique

Grade : Adjoint Technique Territorial – ancien effectif : 0 – nouvel effectif : 1

La rémunération est fixée sur la base de l'indice brut 381, indice majoré 367

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents :

- **DECIDE** la création d'un emploi d'Adjoint Technique Territorial ainsi que la modification du tableau des emplois ainsi proposé.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans l'emploi sont inscrits au budget primitif (chapitre 012).

★ Investissements 2024

Le conseil décide de reporter à plus tard la restauration de la maison Breton pour se consacrer cette année à des projets plus urgents : circulation et sécurité sur la place de l'église, parking de la salle St Jean, aire de vidange pour camping-car.

Une commission sera créée pour étudier ces investissements, à laquelle participeront Jean-Louis Petit, Delphine Godard, Gérard Berland, Eric Maréchal, Frédéric Priest, Hervé Bernigaud.

★ Cimetière

La commune a décidé de la location d'un désherbeur pour un essai au cimetière avec un projet d'achat si celui-ci donne satisfaction.

★ Repas des anciens

La date du 5 novembre 2023 a été retenue, le lieu reste à définir.

★ Forum de la Communauté de Communes

Un forum se tiendra à Charolles le 23 septembre. Une délégation d'élus accompagnera le maire.

★ Rencontre avec les gérants du magasin M. et Mme MARLIN

Les élus ont rencontré M. et Mme MARLIN les futurs gérants du Multiservices de Vendennesse. L'échange a été particulièrement constructif. Ceux-ci nous ont informés qu'ils avaient rencontré une multitude de fournisseurs locaux (viande, fromage, légumes, etc...).

Le groupe SCHIEVER, implanté à Sanvignes sera leur principal fournisseur en épicerie (livraison mardi et jeudi). Parmi les services proposés, les vendennesois trouveront un dépôt de journaux, de gaz, une rôtissoire, et du pain cuit à la demande.

Date prévue d'ouverture au public : le 21 octobre 2023.

L'inauguration pour la population vendennesoise aura lieu le 20 octobre à partir de 17h. Une dégustation de viande et un vin d'honneur seront servis pour l'occasion.

★ Questions diverses

Le Conseil Départemental 71 nous convie à une formation "RESPECTONS NOS ARBRES " le jeudi 5 octobre de 9h à 12h à la maison du charolais, 2 personnes peuvent y participer, bulletin d'inscription avant le 15/09. Eric et Delphine (si peut se libérer) sont volontaires, demander au CD71 si possibilité d'un 3ème participant.

La séance est levée à 22h01.

Prochaine réunion le 6 octobre 2023 à 20h.